

Le P'tit Vaulien



N°22 – juin 2022



La Municipalité invite la population à participer à la manifestation commémorant notre Fête Nationale, le

Lundi 1^{er} août 2022

A la Cantine

10h00 Culte à la Dent-de-Vaulion, à la Combe du Culte

14h00 Tournoi de Mōlkkī



18h00

Apéritif offert par la Commune, suivi de la partie officielle

Dès 19h00

Repas et feu du 1^{er} août
Organisation : Amicale du Criblet



Nous vous rappelons, d'autre part, que les engins pyrotechniques doivent être utilisés avec la plus grande prudence et en respectant les instructions des fabricants.



L'administration communale sera fermée pour la pause estivale du 25 juillet au 14 août 2022.

Administration communale

Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1
1325 Vaulion

Greffe et Contrôle des habitants :
021/843 29 71
greffe@vaulion.ch
Bourse : bourse@vaulion.ch

Horaires :
Mardi de 19h00 à 20h30
Mercredi de 9h00 à 11h00

Déchets

Adopte la lunch attitude !

Fini les emballages jetables, amène ton propre tupp' pour ton repas à l'emporter !



Une nouvelle habitude, aussi facile que de faire ses courses avec son sac en tissu. Pour les clients et pour les commerçants, la Lunch Attitude est un moyen facile de réduire les emballages jetables et d'éviter le gaspillage.

Moins de déchets AU TAKE-AWAY

- Pour les Vaudoises et Vaudois, repérez les take-away à l'étoile rose et rendez-vous avec votre boîte, tupp ou bento pour emporter votre repas.
- Pour les restaurants et take-away, une formule clé en main et facile à mettre en place : aucuns frais et même une réduction de vos coûts pour l'achat des contenants.
- Pour les entreprises, une pratique responsable et positive à encourager auprès de vos collaboratrices et collaborateurs.

N'hésitez pas à aller consulter le site internet www.responsables.ch, vous y trouverez plein d'astuces et d'idées pour consommer différemment et produire moins de déchets !

La forêt – espace de bien-être

En Suisse, l'accès à la forêt est libre et permet à chacun de bénéficier de ses bienfaits.

La forêt offre du calme, de l'ombre ou encore de l'air pur. Elle génère aussi un sentiment de bien-être et d'équilibre bienvenu dans notre quotidien. Ses effets positifs sur la santé humaine sont avérés, et elle constitue un espace très fréquenté pour la pratique des sports comme le vélo, le jogging, la marche nordique ou la randonnée. Les professionnels de la forêt et les propriétaires entretiennent et soignent leurs forêts qui restent ainsi une zone de loisirs accessible, pour le bien de tous.

Le libre accès aux forêts et la récolte de baies et champignons sont autorisés « conformément à l'usage local ». Ce droit d'origine alémanique est ancré dans le Code civil suisse depuis 1907 (article 699). Il s'applique autant dans les forêts en main privée que dans celles appartenant à des autorités publiques. C'est une exclusivité suisse ; les pays voisins ne connaissent pas de loi allant dans ce sens. Cependant, pour les champignons, se référer aux législations cantonales.

Les visiteurs sont invités à

- respecter la nature ainsi qu'à faire attention aux autres personnes et SURTOUT RAMASSER SES DECHETS
- se déplacer par des moyens non motorisés car la circulation en forêt est interdite aux véhicules à moteur
- rester sur les chemins
- idéalement, ne se rendre en forêt que de jour ; dès le crépuscule et la nuit, le dérangement des animaux a un fort impact.



En cas de rencontre avec le loup

Les loups sont en général des animaux craintifs qui évitent les êtres humains. Toutefois, lorsqu'ils perçoivent une présence, les loups ne fuient pas forcément mais observent d'abord la situation pendant un moment, puis se retirent.

Même si le loup n'est pas considéré comme dangereux pour les humains, il reste un animal sauvage qui peut agir de manière imprévisible.

Il est donc recommandé d'adopter certains comportements :

- Rester calme et garder une distance adéquate.
- Ne pas essayer de l'approcher ou de le photographier.
- Tenir son chien en laisse.
- Se retirer lentement. Ne pas fuir en courant.
- Si le loup ne s'en va pas ou que la situation est ambiguë, parler fort ou taper des mains.
- Si le loup s'approche tout de même, s'arrêter, crier, se faire le plus grand possible, essayer de l'intimider, lui jeter éventuellement un objet, tout en lui laissant de la place pour qu'il puisse battre en retraite.



La présence du loup peut induire une modification du comportement du bétail sur les alpages. Les recommandations de base sont d'autant plus importantes :

- Maintenir une distance suffisante avec les vaches et les veaux et, si nécessaire, quitter le chemin.
- Ne pas toucher le bétail.
- Être attentif à la présence d'animaux de protection (chiens, ânes, etc.) et garder ses distances.

Pour toutes questions sur la biologie du loup, consulter le site du KORA, Ecologies des carnivores et gestion de la faune sauvage. www.kora.ch

Pour toutes questions sur la gestion du loup dans la région, consulter le site du Canton de Vaud. www.vd.ch



PARC NATUREL
REGIONAL

**PARC
JURA
VAUDOIS**

Vivre avec la faune sauvage dans le Parc Jura vaudois

Le Parc naturel régional Jura vaudois, en collaboration avec le canton de Vaud et le KORA, propose quelques conseils et bonnes pratiques pour cohabiter avec la faune sauvage tout en poursuivant les activités quotidiennes et de loisirs.

Le retour spontané du loup sur le territoire du Parc soulève des questions quant à l'attitude à adopter. Une rencontre, bien que rare, ne peut être exclue.

Des bonnes pratiques sont valables pour toute la faune sauvage :

- Respectez les sites de protection.
- Restez sur les sentiers, chemins, places aménagées et itinéraires balisés. Vous préserverez ainsi la nature des dérangements.
- Tenez les chiens en laisse dans les alpages occupés par du bétail. D'une manière générale, gardez-les sous votre contrôle immédiat.
- Ne laissez pas de déchets dans la nature. Ils pourraient attirer les animaux sauvages.
- N'essayez pas d'approcher la faune.



Rénovation du chalet-buvette d'alpage de la Dent de Vaulion

Après des années d'études, demandes d'autorisations et de subventions, les travaux de réfection du chalet et buvette d'alpage de la Dent-de-Vaulion ont débuté le mardi 19 avril dernier. Ces travaux ont pour conséquence la fermeture de la buvette d'alpage pour cette saison 2022.

Un container avec une terrasse extérieure a été aménagé par M. Renato De Almeida, repreneur de l'établissement, afin d'offrir aux personnes de passage de quoi se désaltérer et manger une petite « morce ».

Les travaux avancent selon le planning établi. Des entreprises de toute la région interviennent sur ce chantier. Ces dernières ont été choisies par les canaux officiels de rigueur pour un tel chantier.



Du point de vue financier, hormis les surprises qui ont déjà marqué ce chantier, une plus-value de 10% environ est une réalité liée à la conjoncture actuelle (Covid et guerre en Europe). Cette dernière a déjà été annoncée au Conseil communal. Cependant, la Municipalité se réjouit des dons touchés et promis par divers organismes et fondations, en particulier du côté de la Vallée-de-Joux.

De plus, la Commune avait intégré l'Association pour le Plan de Développement Régional Agricole de l'ouest vaudois (PDRA) et avait retardé les travaux d'une année afin de toucher une éventuelle subvention à fonds perdus pouvant se monter à plus de 50% de l'investissement. Finalement, la bonne nouvelle est arrivée quelques jours avant le début des travaux, toutes les conventions entre cette association, la Canton et la Confédération étant signées, les participations sont débloquées et notre projet est le premier à commencer et à bénéficier de cette aide, non négligeable pour notre Commune.



Les travaux dureront jusqu'à l'automne 2022 et l'ouverture de la nouvelle buvette d'alpage de la Dent-de-Vaulion sera pour le printemps 2023. Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant du déroulement de ce chantier dans la prochaine édition de notre journal communal.

Hormis quelques surprises inévitables lors de rénovation de bâtiments anciens, la Municipalité est sereine pour l'avenir La Dent. Et surtout, le fil conducteur de ce chantier est de garder l'authenticité de ce lieu emblématique.

URGENCES – petits rappels

Un souci de santé ? Que faire ?

Urgences non vitales → Appelez le **0848 133 133** (centrale téléphonique des médecins de garde du canton de Vaud). Une personne spécialement formée évaluera votre situation, vous conseillera et vous orientera vers la structure la plus adaptée.

Urgences vitales → Appelez le **144**

Ou vous pouvez vous rendre dans un service d'urgences des hôpitaux. **Nous vous rappelons que les urgences de l'Hôpital de St-Loup-Pompadour sont ouvertes 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.**



La Fondation Pro-XY soutient les proches aidants c'est-à-dire les personnes qui consacrent régulièrement de leur temps pour aider un proche de tout âge atteint dans sa santé ou son autonomie.

Cette fondation peut fournir les prestations ci-contre et ainsi soulager quelque peu le proche aidant. Il peut ainsi se resourcer et se reposer.

N'hésitez pas à prendre contact :

www.pro-xy.ch

Soutien aux proches aidants



PRÉSENCE

Pour des activités ou des moments de convivialité



ACCOMPAGNEMENT

Véhiculé si nécessaire, lors de rendez-vous



AIDE

Pour la préparation et la prise de repas ou pour les courses



SORTIES

Pour stimuler la mobilité, aide à la marche



VEILLES

De nuit ou de fin de vie



CONSEIL

Nous vous orientons dans la recherche de solutions

Fondation Pro-XY | Avenue de Morges 26 | 1004 Lausanne | www.pro-xy.ch

La Municipalité félicite les heureux parents et souhaite la bienvenue à

Naissances

Marc Peter Munteanu né le 27.11.2021

Tilio Guberan né le 30.11.2021

Mia Jomini née le 20.01.2022

Arnaud Moffrand né le 26.01.2022



FÉLICITATIONS

Police des constructions – Piscines et jacuzzis

Toute installation de piscines ou de jacuzzis fixes ou démontables, de quelques dimensions que ce soit :

- Doit faire l'objet d'une demande à la Municipalité, avec croquis d'implantation à l'échelle
- Être implantée au moins à la distance à la limite de la parcelle qui s'applique aux bâtiments (cf. RPGA)



Bases légales : LATC-RLATC-DCPE 501 – directive cantonale relative à l'assainissement des piscines et des bassins d'agrément. Selon le volume du bassin et les travaux nécessaires pour son installation, une mise à l'enquête peut être requise.

Votre demande est à adresser à l'Administration communale. La Municipalité vous signifiera sa décision après étude de votre dossier et pourra vous demander des compléments selon l'ampleur de votre projet.

Police des constructions - Rappel

La Municipalité vous rappelle que tous travaux de constructions, transformations, démolitions, améliorations, etc. sont soumis à autorisation.

Quel que soit la nature des travaux envisagés, même de minime importance, il est recommandé de se renseigner sur la procédure à suivre pour obtenir l'autorisation nécessaire. La Municipalité se tient à votre disposition, étudiera votre dossier et vous informera de la procédure à lancer pour votre projet.

Selon l'ampleur de votre dossier, nous vous informons que les démarches peuvent prendre plusieurs mois. Il est important de tenir compte de tous ces délais dans votre projet.



Préparons Noël un peu en avance !



Afin d'anticiper, les coupes de sapins pour 2022, nous rappelons à la population que la Commune offre les sapins de Noël, soit :

- Pour votre intérieur, la distribution sera organisée à la Cantine le samedi 17 décembre 2022 entre 10h00 et 11h30
- Pour votre extérieur, fin novembre des sapins seront également distribués devant vos habitations pour décorer. Pour cette distribution-là, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'adresse suivante : greffe@vaulion.ch

Union des Sociétés Locales – Calendrier des manifestations

Automne 2022

Juin

29	Cross des Grottes
29-03.07	Giron du Centre à Daillens

Juillet

Vacances scolaires : du 2 juillet au 21 août 2022

2	Pique-nique de la Gym-Dames et Tir Cantonal à Payerne
7	Dernier entraînement du Footing
8	Grillades du Footing
9	Journée du FCVN à Croy
13-17	Giron de la Broye à Corcelles/Payerne
21-24	Course de Jeunesse à Budapest
27-31	Giron du Nord à Chavornay

Août

1	Fête nationale à la Cantine /culte à la Dent-de-Vaulion 10h
10-14	Giron du Pied du Jura à Cuarnens
11	Reprise des entraînements du Footing
25-27	Concours de Tambours à Penthalaz
26	Skiathlon à Croy
31	Derniers tirs militaires (y compris tir campagne)
31-11.09	Tir cantonal à Corcelles-le-Jorat

Septembre

19 Lundi du Jeûne 2022

1	Pompiers
3-4	Course de la Gym-Dames
10	Souper de soutien de la Jeunesse et Commission Gestion Alpa
10	Commission de Gestion : Tournée des alpages
23	Assemblée de l'Amicale
24	Désalpe de la Busine

Octobre

Vacances scolaires : du 15 au 30 octobre 2022

1	Tir de clôture
14	Assemblée de Jeunesse
15-16	Sortie du Footing
29	Journée de soutien du Téléski

Novembre

4	Assemblée du Ski-Club
12	Assemblée du Chœur Mixte
13	Loto du Ski-Club
23	Assemblée des Sociétés locales
24	Pompiers
26	Assemblée de la Musique

Décembre

2	Téléthon
4	Concert de l'Avent
8	Dernier entraînement du Footing
9	Noël du Footing
10	Souper de la Cagnotte de l'Hôtel des Trois Cœurs
14	Assemblée du Téléski
17	Souper de Batterie de la Jeunesse
20	Noël du Chœur Mixte
22	Noël des Aînés après-midi et Noël de la Gym-Dames (soir)
23	Vin chaud de la Commune
25	Noël à l'Eglise
30-2	Nouvel-An organisé par la Jeunesse

Dates à retenir

7 janvier	Petit Nouvel-An
28 janvier	Derby de l'Orbe à la Dent-de-Vaulion



L'Administration communale se modernise, il est désormais possible de payer avec TWINT au bureau communal et toujours en espèces.

Projet Perséides

La Commune de Vaulion va participer à la 4^{ème} édition du Projet Perséides en éteignant l'éclairage public dans la nuit du 12 au 13 août prochain afin de donner la possibilité aux citoyens d'admirer le ciel de nuit et les étoiles filantes.



Au Comité du Ski-Club qui entretient chaque année l'ancienne piste de saut à ski et qui a redonné couleur à notre emblème national.



Aux personnes qui se permettent de couper du bois sans autorisation. La coupe d'arbres en forêt sans autorisation est du vol !

Impressum

Editeur : Commune de Vaulion

Rédaction : Valérie Meyer

Site internet : www.vaulion.ch

E-mail : greffe@vaulion.ch

Imprimerie : Imprimerie de Vallorbe

Prochaine parution : décembre 2022

Délai publication : mi-décembre 2022